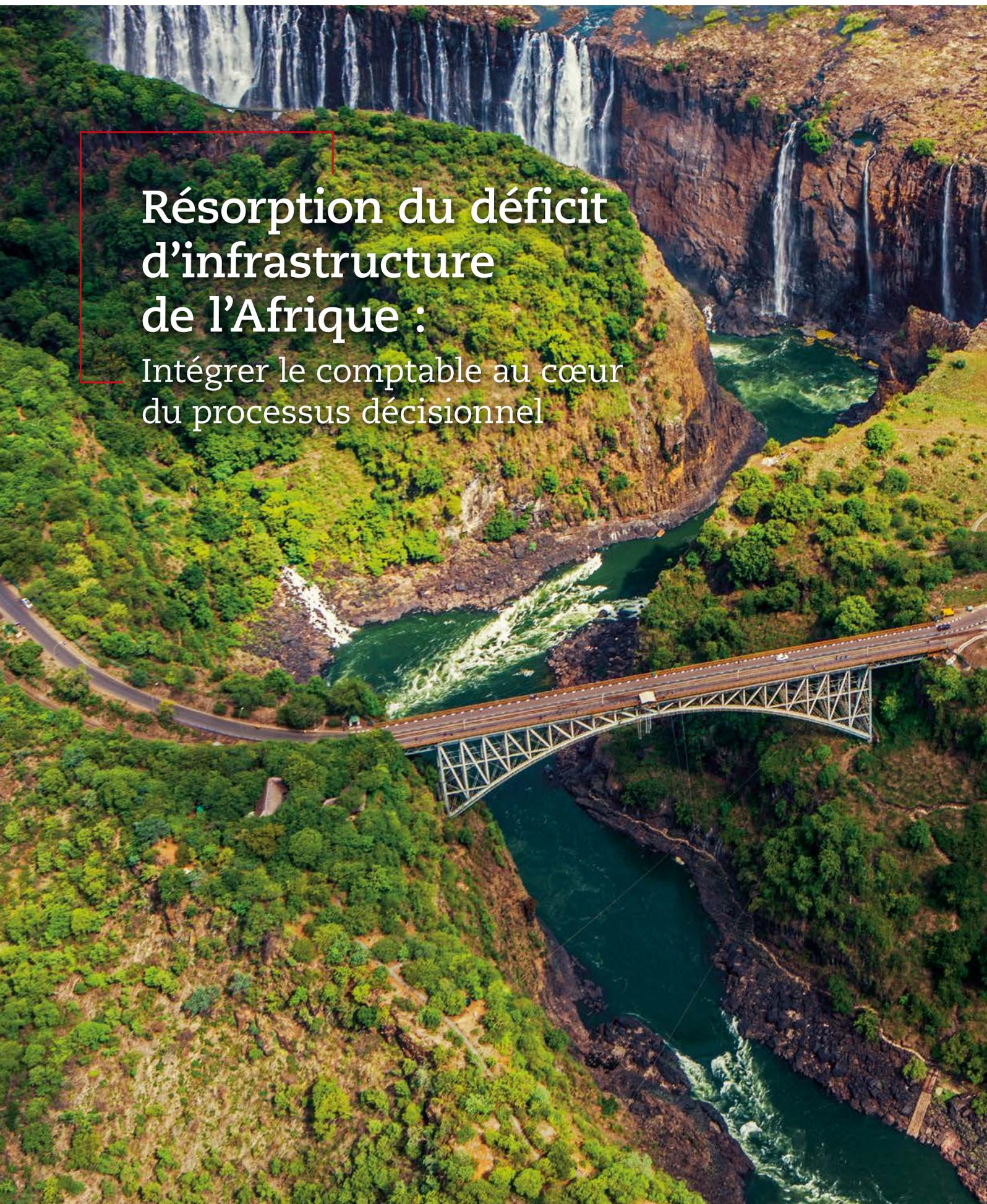


# Résorption du déficit d'infrastructure de l'Afrique :

Intégrer le comptable au cœur  
du processus décisionnel



## À propos de l'ACCA

L'ACCA (Association of Chartered Certified Accountants) est un organisme mondial pour les comptables professionnels qui offre aux apprenants du monde entier ayant la détermination, les capacités et l'ambition nécessaires pour mener une carrière gratifiante en comptabilité, en finances ou en gestion la possibilité d'acquérir des compétences de premier ordre pertinentes pour les entreprises.

L'ACCA représente quelque **219 000** membres et **527 000** étudiants dans **179** pays, les aidant à mener une carrière fructueuse dans les domaines de la comptabilité et des affaires en leur permettant d'acquérir les compétences que recherchent les employeurs. L'organisme exerce ses activités par l'entremise d'un réseau mondial constitué de **110** bureaux et centres et de plus de **7 571** employeurs approuvés qui appliquent des normes élevées en matière d'apprentissage et de formation des employés. Avec pour mandat de servir l'intérêt public, l'ACCA s'emploie à promouvoir une réglementation appropriée de la comptabilité et mène des recherches pertinentes qui visent à assurer que la réputation de la profession comptable et l'influence qu'elle exerce continuent de croître.

L'ACCA apporte actuellement des innovations majeures à son programme phare d'acquisition de compétences pour faire en sorte que ses membres actuels et futurs restent les professionnels de la comptabilité les plus estimés, les plus à l'avant garde et les plus sollicités du monde.

L'ACCA, dont la fondation remonte à 1904, est fidèle à ses valeurs fondamentales uniques que sont l'exploitation des possibilités, la diversité, l'esprit d'innovation, l'intégrité et la reddition de comptes.

**Pour plus d'information, consultez le site : [www.accaglobal.com](http://www.accaglobal.com).**

---

## À propos de CPA Canada

**Forte de plus de 210 000 membres au Canada et à l'étranger, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. Au pays, CPA Canada collabore avec les ordres provinciaux et territoriaux qui encadrent la profession de CPA.**

À l'étranger, CPA Canada travaille conjointement avec l'International Federation of Accountants et la Global Accounting Alliance pour renforcer la profession comptable partout dans le monde. Respectée dans les domaines des affaires et de l'enseignement de même que dans la fonction publique et le secteur des organismes sans but lucratif, CPA Canada prône la croissance économique durable et le développement social.

Résultat de l'unification des trois organisations comptables d'origine, elle se voue, depuis maintenant six ans, à servir la profession, à défendre l'intérêt public et à soutenir l'établissement de normes de comptabilité et de normes d'audit et de certification. CPA Canada élabore des programmes de formation ainsi que des documents de réflexion et de recherche de pointe visant à doter ses membres des ressources nécessaires pour favoriser le succès et façonner l'avenir.

**Pour plus d'information, consultez le site : [www.cpacanada.ca](http://www.cpacanada.ca).**

# Résorption du déficit d'infrastructure de l'Afrique :

## Intégrer le comptable au cœur du processus décisionnel

---

### À propos du présent rapport

Le présent rapport quantifie le déficit d'infrastructure à l'échelle du continent Africain et démontre comment l'intégration du comptable au cœur même du processus décisionnel des projets d'infrastructure se traduira par des améliorations au chapitre de la sélection, du financement et de la réalisation de ceux-ci.



#### **AUTEURS :**

---

**Alex Metcalfe**

Chef des politiques du secteur public,  
ACCA

**Davinder C. Valeri, CPA, CA**

Directrice, Stratégie, risques et gestion de la performance,  
CPA Canada

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>Méthodologie de recherche</b>	<b>8</b>
<b>1. Quantifier le déficit d'infrastructure de l'Afrique</b>	<b>9</b>
Le déficit d'investissement dans les infrastructures à l'échelle mondiale	10
Le déficit d'investissement dans les infrastructures de l'Afrique	10
Le déficit de services d'infrastructure	12
<b>2. Capacités d'investissement dans les infrastructures</b>	<b>13</b>
<b>3. Perception des investissements directs étrangers</b>	<b>15</b>
<b>4. Le rôle du comptable dans la résorption du déficit</b>	<b>17</b>
Obstacles à la satisfaction des besoins en infrastructure	17
Projets d'infrastructure actuels : le membre de l'équipe manquant	18
Futurs projets d'infrastructure : le membre essentiel de l'équipe	18
Prochaines étapes pour les équipes de projets d'infrastructure	19
<b>5. Recommandations fondées sur les bonnes pratiques observées</b>	<b>20</b>
Sélection des projets	20
Financement des projets d'infrastructure	20
Réalisation des projets d'infrastructure	21
<b>Conclusion</b>	<b>22</b>
<b>Références</b>	<b>23</b>

# Avant-propos



**Samir Agoumi**  
Président du comité scientifique, Congrès africain de la profession comptable 2019

**Le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) fournit un cadre commun sur lequel les parties prenantes de l'Afrique pourront s'appuyer pour bâtir les infrastructures nécessaires à l'avènement de réseaux mieux intégrés dans les secteurs du transport, de l'énergie, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des eaux transfrontalières, et ce, afin de dynamiser le commerce, de stimuler la croissance et de créer des emplois.**

Programme multisectoriel, le PIDA a pour objet de faciliter l'intégration continentale en misant sur l'amélioration des infrastructures régionales. Cela contribuera à la résorption du déficit d'infrastructure entravant sérieusement la compétitivité de l'Afrique sur le marché mondial, transformant du même coup la façon de faire des affaires en plus de favoriser la connectivité et la prospérité de l'Afrique.



**Naima Nasr**  
Déléguée générale OEC (Ordre des Experts-Comptables) du Maroc

D'après le Forum économique mondial, le Maroc se classe au 57<sup>e</sup> rang pour la qualité de ses infrastructures sur 137 pays évalués, devançant de loin de grands pays africains. L'expérience vécue par le Maroc, en tant que pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dans la construction d'infrastructures depuis une vingtaine d'années pourrait être profitable à d'autres pays africains. Ce qu'il y a à retenir de cette expérience pour la plupart des pays africains, c'est essentiellement que l'État joue un rôle crucial, directement ou indirectement, lorsqu'il s'agit de s'assurer que les projets d'infrastructure peuvent être financés. Cependant, le Maroc a beaucoup à apprendre de certains pays d'Afrique et d'autres pays à l'étranger sur les modèles dans lesquels le secteur privé joue un grand rôle ou prend les devants dans la fourniture d'infrastructures.



**Issam El Maguiri**  
Président OEC (Ordre des Experts-Comptables) du Maroc

Dans ce contexte, il convient ici de souligner que la profession comptable peut soutenir le développement des infrastructures à plusieurs égards, notamment en commençant par améliorer l'environnement d'affaires et par aider les administrations publiques à évaluer la faisabilité financière et l'impact économique du projet d'infrastructure au moyen de modèles et de méthodes novateurs. Jusqu'à maintenant, la profession a contribué à soutenir la croissance au sein du secteur privé par la production et la diffusion d'information financière fiable et transparente; les comptables et les auditeurs participent à l'affectation et à la gestion efficaces des ressources, aidant les sociétés à attirer des investissements et à obtenir du crédit.

Dans la sphère publique, la profession comptable soutient l'évolution d'un secteur public transparent et responsable envers ses citoyens. Pour faire toute la lumière sur leurs réalisations et sur les éléments à améliorer, les administrations publiques doivent absolument disposer d'information financière efficace. Elle s'avère tout aussi indispensable pour les législateurs, les marchés et les citoyens, qui doivent avoir accès à l'information dont ils ont besoin pour prendre de bonnes décisions sur le plan politique et pour tenir les administrations publiques responsables de leur performance.

Globalement, la profession comptable instaure un climat de confiance qui permet aux entreprises d'être florissantes. Il s'agit là d'un rôle essentiel, et il convient de faire remarquer que la profession contribue également grandement à stimuler, à renforcer et à développer le secteur des infrastructures dans les pays d'Afrique. Qui plus est, la profession peut jouer un rôle significatif dans l'atteinte des objectifs de développement durable établis par les Nations Unies, qui visent à enrayer la pauvreté, à protéger la planète et à assurer la prospérité pour tous. Il sera primordial que les pays et les sociétés puissent mesurer les progrès accomplis, suivre les incidences et faire état de leurs réalisations dans ces domaines. Selon nous, c'est précisément sur ce plan que les comptables sont appelés à jouer un rôle capital, mais trop souvent sous-estimé.

Les comptables contribuent à la résorption du déficit d'infrastructure en apportant des améliorations sur le plan de la sélection, de la priorisation, de la rationalisation, du financement et de la réalisation des projets, et ajoutent ainsi de la valeur aux secteurs public et privé ainsi qu'aux économies locales. Des études menées à l'échelle internationale ont permis de faire ressortir une étroite corrélation entre le niveau de développement d'un pays et l'engagement de la profession comptable. C'est pourquoi les 53 organisations professionnelles membres de la

**Lorsque les organismes comptables africains fonctionnent efficacement, ils peuvent promouvoir la production d'information financière de grande qualité et l'exercice d'une bonne gouvernance, pour le bien du développement des secteurs public et privé.**

Fédération panafricaine des comptables (PAFA) unissent leurs forces en vue de favoriser l'essor des économies africaines.

Lorsque les organismes comptables africains fonctionnent efficacement, ils peuvent promouvoir la production d'information financière de grande qualité et l'exercice d'une bonne gouvernance, pour le bien du développement des secteurs public et privé.

Au nom de l'OEC (Ordre des Experts-Comptables) du Maroc, nous tenons à remercier la PAFA d'avoir mis en place, dans le cadre du Congrès africain de la profession comptable (ACOA), une

plateforme commune nous permettant de tirer parti des études réalisées et des expériences acquises à l'étranger.

Enfin, nous profitons de l'occasion pour féliciter chaleureusement l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) pour ses réalisations exceptionnelles et pour nous inciter à penser à demain. Bravo aussi pour sa recherche menée avec Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), qui a abouti à la publication d'un rapport mondial riche en informations qui se révéleront assurément précieuses dans nos efforts pour façonner l'Afrique que nous voulons.



# Introduction

**La fourniture adéquate d'infrastructures est primordiale pour le développement socioéconomique de l'Afrique. Les réseaux d'infrastructures physiques font en sorte de répondre aux besoins fondamentaux des êtres humains, ceux-ci devant pouvoir accéder à des sources d'énergie qui leur permettent d'éclairer et de chauffer leurs résidences ainsi qu'à un approvisionnement sécuritaire en eau potable et en eau pour les installations sanitaires et la cuisine. En outre, l'infrastructure de transport permet la circulation des personnes et des marchandises.**

À cet égard, comme à bien d'autres, les infrastructures sont essentielles aux activités et au développement socioéconomiques et, s'agissant de chercher à surmonter de grands défis tels que la pauvreté, les inégalités, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, leur fourniture est intrinsèquement liée à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, ainsi qu'à la concrétisation d'un avenir meilleur et plus durable pour tous (PNUD 2019). Les catastrophes naturelles

– comme le cyclone Idai qui a balayé le Mozambique et les périodes de sécheresse sévissant dans la région de l'Afrique de l'Est – sont des phénomènes de plus en plus courants. À l'avenir, les projets d'infrastructure devront donc être adaptables et résistants, de sorte que tous les pays puissent faire face aux menaces associées aux changements climatiques.

La présente brochure montre que la fourniture efficace d'infrastructures publiques oblige les administrations publiques à s'associer à la bonne équipe

de professionnels capables de tirer parti des avantages découlant de l'augmentation des investissements, tout en s'efforçant d'atténuer les risques importants liés à leurs projets d'infrastructure. Le comptable doit être intégré au cœur du processus décisionnel qui se rattache à la sélection, au financement, à la construction et à l'exploitation des infrastructures, les compétences et l'éclairage particuliers d'un professionnel de la finance pouvant faire la différence entre la réussite et l'échec.

# Méthodologie de recherche



**La publication du rapport complet intitulé *Comment les comptables peuvent contribuer à la résorption du déficit d'infrastructure à l'échelle mondiale : Pour de meilleurs résultats à toutes les étapes du cycle de vie des projets* a marqué l'aboutissement d'un projet de recherche réalisé conjointement par l'ACCA et CPA Canada (2019). L'étude dont il rend compte visait à quantifier le déficit d'infrastructure à l'échelle mondiale et à en expliquer la nature, de même qu'à déterminer comment les comptables peuvent contribuer à la résorption de ce déficit en apportant des améliorations sur le plan de la sélection, du financement et de la réalisation des projets.**

Les conclusions de l'étude découlent des éléments probants recueillis en :

- quantifiant, dans le cadre d'une recherche sur documents, le déficit d'investissement dans les infrastructures à l'échelle mondiale cumulé jusqu'en 2040;
- menant un sondage mondial en ligne auprès d'un échantillon aléatoire de membres de l'ACCA et de membres de CPA Canada;
- réalisant une étude documentaire de publications spécialisées pour relever les pratiques exemplaires;
- tenant des discussions en tables rondes réunissant des experts.

L'ACCA et CPA Canada ont mené conjointement un sondage auprès d'un échantillon aléatoire de leurs membres respectifs, travaillant dans tous les secteurs, y compris des répondants en poste dans des cabinets comptables, dans des entreprises ou dans le secteur public. Globalement, plus d'un répondant sur trois (35 %) travaille en entreprise, tandis que 20 % environ travaillent dans le secteur public ou pour un organisme sans but lucratif. Les deux organismes ont conçu et administré de la même manière leur sondage respectif, si ce n'est que CPA Canada a ajouté au sien une question sur les considérations relatives à la planification et à la durabilité des infrastructures. Ce sondage, qui a servi à recueillir le point de vue de divers professionnels de la finance, a permis de préciser la nature du déficit d'infrastructure

à l'échelle mondiale, en plus de mettre en lumière les obstacles à franchir pour que ce déficit puisse être résorbé et de clarifier les attentes divergentes des intervenants des secteurs public et privé à l'égard de la réalisation de projets d'infrastructure sous la forme de PPP.

Une description détaillée de la méthodologie employée ainsi qu'une copie du sondage figurent dans le rapport complet, auquel il est possible d'accéder ici :



# 1. Quantifier le déficit d'infrastructure de l'Afrique

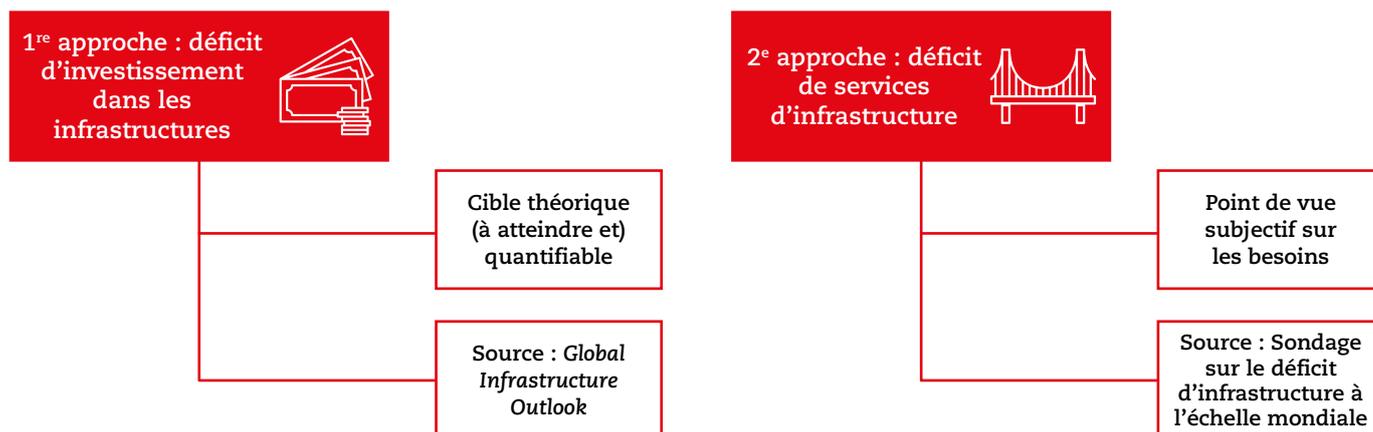
L'expression « déficit d'infrastructure » s'entend de la différence entre les investissements requis dans les infrastructures et les ressources dont on dispose pour répondre à un tel besoin. Le présent rapport aborde le déficit d'infrastructure sous deux angles différents : celui du déficit d'investissement, notion théorique et quantifiable, et celui du déficit de services, notion subjective et fondée sur les besoins. Ensemble, ces approches permettent de cerner l'ampleur et la nature du défi global que vise à illustrer ce projet.

Le déficit d'investissement dans les infrastructures repose sur un ensemble de données produites par le Centre mondial de coordination en matière d'infrastructure du G20 et établit une mesure cible, pour un pays donné, par comparaison avec ses pairs (GHI et Oxford Economics 2018). Le déficit d'investissement dans les infrastructures ainsi quantifié indique à

quel montant s'élève l'investissement que devrait faire le pays visé pour se hisser au 25<sup>e</sup> percentile de ses pairs dans la même catégorie de revenu. Il s'agit d'un indicateur efficace afin d'évaluer comment le déficit d'un pays pourrait être comblé au fil du temps. La deuxième approche s'appuie sur les commentaires formulés par les spécialistes ayant répondu au

sondage mené auprès des membres. La qualité de sept sous-types d'infrastructures fait l'objet d'une évaluation, qui révèle où se situent les déficits de services dans les diverses régions du monde. La première approche, qui fournit un résultat quantitatif et une cible à atteindre aux pays cherchant à répondre à leurs besoins en infrastructure, est décrite ci-après.

FIGURE 1.1 : Comparaison des différentes approches adoptées pour évaluer les besoins en infrastructure



Pour combler le déficit mondial, il faudrait que le total des dépenses prévues soit de 19 % supérieur aux niveaux actuels d'investissement.

### LE DÉFICIT D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES À L'ÉCHELLE MONDIALE

Selon le rapport du G20 intitulé *Global Infrastructure Outlook*, le déficit d'investissement dans les infrastructures à l'échelle mondiale devrait augmenter pour atteindre 14 billions de dollars US d'ici 2040 (GHI et Oxford Economics 2018). En 2018 seulement, le déficit d'investissement dans les infrastructures s'est accru de plus de 400 milliards de dollars US. Cela représente un manque à gagner cumulatif de 19 % d'ici 2040.

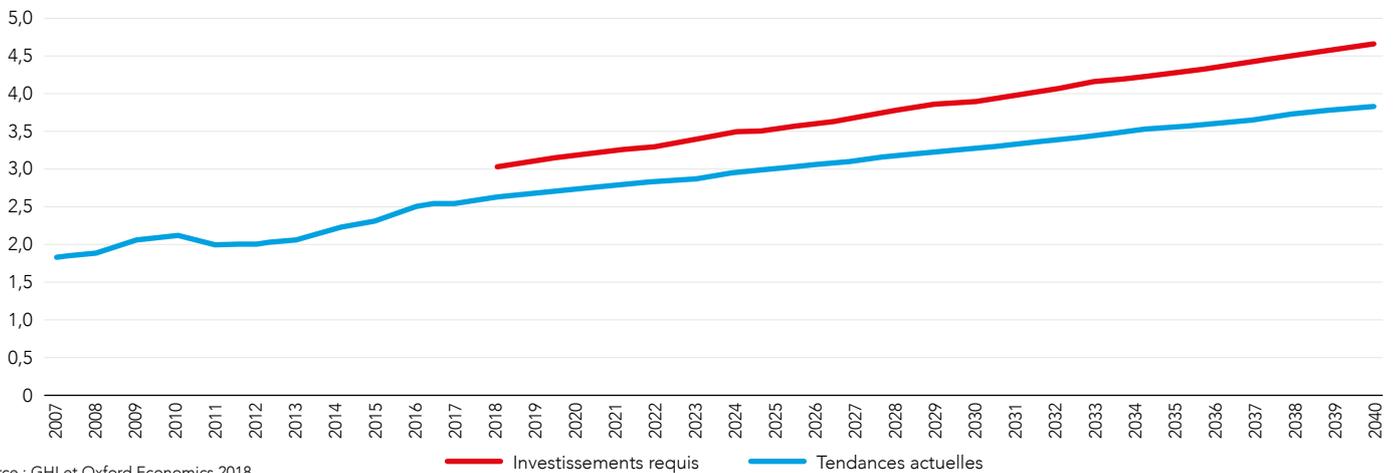
### LE DÉFICIT D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DE L'AFRIQUE

En comparaison, la valeur des investissements effectués en 2018 dans les infrastructures en Afrique est estimée à 132,8 milliards de dollars US. On estime que la région aurait dû investir 177,7 milliards de dollars US dans ses infrastructures, son déficit d'investissement dans les infrastructures s'établissant donc

à 45,5 milliards de dollars US en 2018. La valeur cumulative du déficit d'investissement dans les infrastructures de l'Afrique pour la période 2018-2040 devrait s'élever à 1,59 billion de dollars US, tandis que les investissements requis dans la région devraient être 39 % plus élevés, si les tendances actuelles évoluent comme prévu.

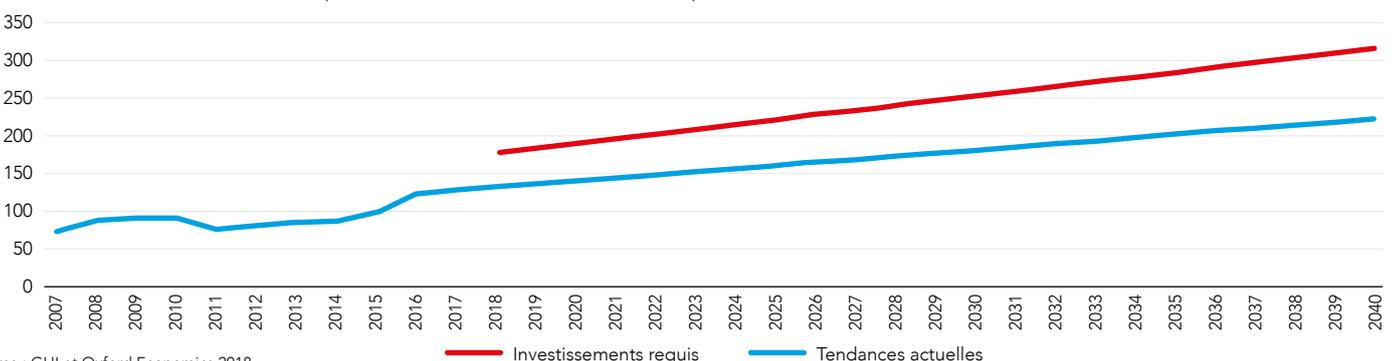
Pour combler le déficit mondial, il faudrait que le total des dépenses prévues soit de 19 % supérieur aux niveaux actuels d'investissement. Autrement dit, pour chaque 5 \$ US de dépenses prévues dans les infrastructures partout dans le monde d'ici 2040, il faudrait que les gouvernements et les investisseurs trouvent un autre 95 cents afin de porter le stock d'infrastructures mondial à un niveau satisfaisant. Comparativement à ce point de référence mondial, l'Afrique fait moins bonne figure et doit accroître ses investissements de 39 % afin de combler le déficit d'investissement dans les infrastructures prévu d'ici 2040.

FIGURE 1.2 : Investissements requis et tendances actuelles à l'échelle mondiale, en billions de dollars US de 2015



Source : GHI et Oxford Economics 2018

FIGURE 1.3 : Investissements requis et tendances actuelles en Afrique, en milliards de dollars US de 2015

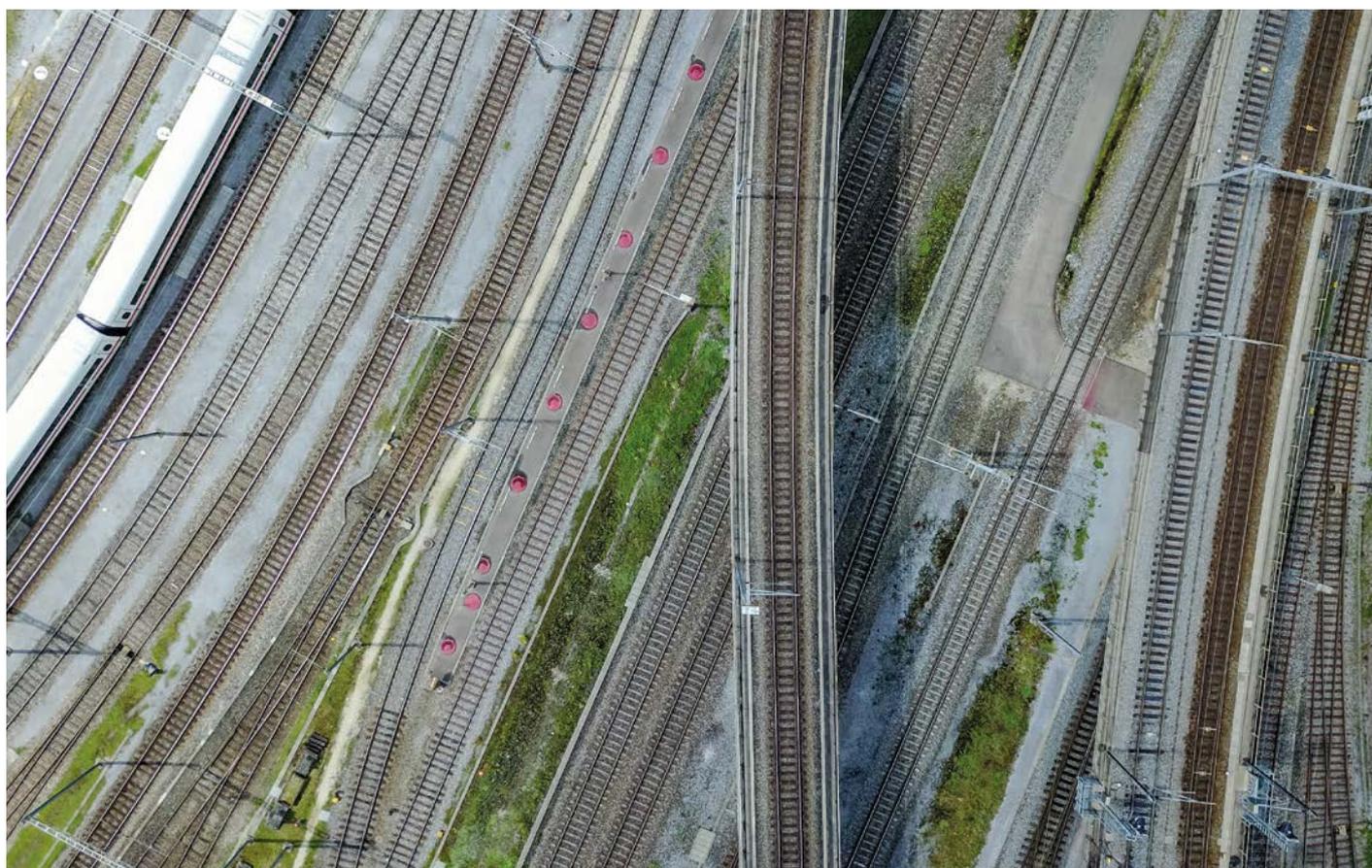


Source : GHI et Oxford Economics 2018

**TABLEAU 1.1** : Investissements et déficits d'investissement dans les infrastructures des pays d'Afrique projetés pour la période 2018–2040, prix de 2015

PAYS	INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES, EN G\$ US	DÉFICIT D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES, EN G\$ US	ÉCART ENTRE LES INVESTISSEMENTS REQUIS ET LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS
Angola	251,4 \$	92,0 \$	37 %
Bénin	19,9 \$	13,4 \$	67 %
Côte d'Ivoire	61,4 \$	12,9 \$	21 %
Égypte	418,6 \$	218,2 \$	52 %
Éthiopie	421,5 \$	146,7 \$	35 %
Ghana	68,5 \$	42,1 \$	61 %
Guinée	16,7 \$	14,0 \$	84 %
Kenya	174,2 \$	37,1 \$	21 %
Maroc	196,7 \$	34,8 \$	18 %
Nigéria	616,8 \$	210,3 \$	34 %
Rwanda	29,5 \$	9,6 \$	33 %
Sénégal	57,8 \$	18,1 \$	31 %
Afrique du Sud	269,6 \$	144,2 \$	53 %
Tanzanie	194,3 \$	109,5 \$	56 %
Tunisie	50,2 \$	20,6 \$	41 %

Source : GHI et Oxford Economics 2018



Les résultats indiquent que les professionnels de la finance de l'Afrique ont fait état de la qualité systématiquement médiocre des sept sous-types d'infrastructures, à l'exception des TIC.

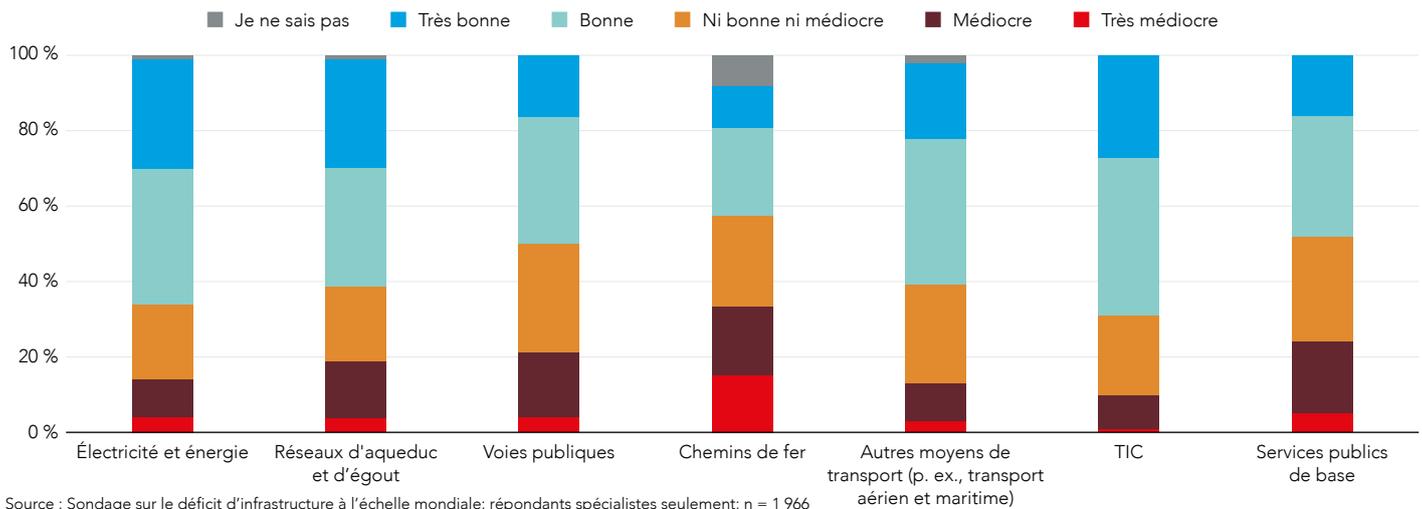
**LE DÉFICIT DE SERVICES D'INFRASTRUCTURE**

L'objectif visé en répondant aux besoins en infrastructure d'un pays n'est pas l'atteinte d'un montant d'investissement théorique, mais plutôt la résorption d'un déficit de services manifeste. Pour y parvenir, les gouvernements doivent pouvoir élaborer une vision de ce que le pays cherche à réaliser en développant et en entretenant ses infrastructures.

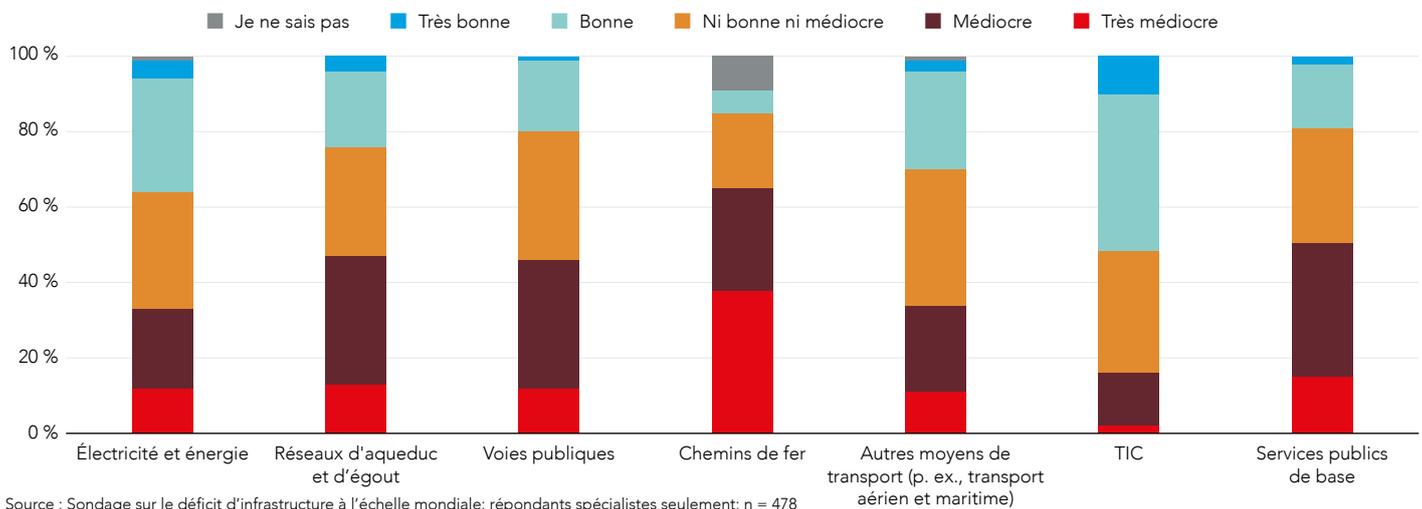
Les réponses recueillies dans le cadre du sondage ont fait ressortir des déficits de services particuliers pour certaines régions du globe dans les sept types d'infrastructures suivants : réseau de production et de distribution d'électricité et d'autres sources d'énergie, réseaux

d'aqueduc et d'égout, voies publiques, autres moyens de transport (p. ex., transport aérien et maritime), TIC, chemins de fer et services publics de base (p. ex., hôpitaux et écoles). Les résultats indiquent que les professionnels de la finance de l'Afrique ont fait état de la qualité systématiquement médiocre des sept sous-types d'infrastructures, à l'exception des TIC. Les résultats positifs obtenus à l'égard des TIC semblent conforter la perception voulant que de nombreux pays africains aient réussi à passer outre la voie habituellement empruntée par les pays développés pour bénéficier d'une connectivité téléphonique, éliminant la nécessité de mettre en place un réseau filaire.

**FIGURE 1.4 :** Déficit de services d'infrastructure – point de référence mondial



**FIGURE 1.5 :** Déficit de services d'infrastructure – Afrique



## 2. Capacités d'investissement dans les infrastructures



Pour financer directement un accroissement de leurs investissements dans les infrastructures, les administrations publiques peuvent recourir soit à des hausses d'impôt, soit à de nouveaux emprunts. Cette dernière solution a pour effet d'alourdir le fardeau fiscal des générations futures, dont les impôts devront nécessairement être augmentés pour permettre le remboursement de la dette ainsi contractée.

En ce qui a trait à la capacité des administrations publiques à financer leurs infrastructures, les principales contraintes découlent donc d'une combinaison assez complexe de facteurs institutionnels et de facteurs socioéconomiques. La taille de l'assiette

fiscale, la présence de conditions facilitant l'évasion fiscale et la perception de ce qui constitue un niveau d'imposition équitable sur le plan politique ou culturel constituent autant d'obstacles pratiques à l'augmentation des revenus des administrations publiques.

Le tableau 2.1 présente une synthèse statistique des niveaux d'endettement et d'imposition des administrations publiques des pays à revenu élevé, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à faible revenu.

**TABLEAU 2.1** : Déficit d'infrastructure prévu, investissements et encours de la dette et recettes fiscales en pourcentage du PIB, pays sélectionnés

CATÉGORIE DE REVENU (DÉFINITION DE LA BANQUE MONDIALE)	PAYS	DÉFICIT D'INFRASTRUCTURE PRÉVU EN 2040, EN % DU PIB	INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES, EN % DU PIB, 2015	DETTE DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, EN % DU PIB	RECETTES FISCALES, EN % DU PIB
Revenu élevé	R.-U.	9 %	1,59 %	111,7 %	32,5 %
	Canada	2 %	2,26 %	114,7 %	32,0 %
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	Chine	7 %	7,02 %	44,3 %*	21,7 %*
	Afrique du Sud	53 %	3,34 %	53 %*	26,6 %*
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Maroc	18 %	5,15 %	65,1 %*	20,9 %*
	Nigéria	34 %	3,16 %	19,6 %*	3,5 %*
Faible revenu	Tanzanie	56 %	7,21 %	37,0 %*	15,2 %*
	Rwanda	33 %	5,44 %	40,5 %*	21,3 %*

Sources : Banque mondiale, OCDE, FMI, \*CIA World Factbook

Les pays africains sont représentés dans les groupes de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à faible revenu.

Les pays africains sont représentés dans les groupes de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à faible revenu. Les résultats de l'Afrique sont comparés à ceux du Royaume-Uni, du Canada et de la Chine. Ces données renseignent sur la répartition des niveaux d'imposition et des niveaux d'endettement de chaque pays en fonction de son PIB, ce qui nous permet de mieux comprendre la capacité de chacun d'investir davantage dans ses infrastructures. Ces données portent sur la période 1995-2016, de sorte qu'elles nous permettent d'en suivre l'évolution au fil de divers cycles économiques et politiques.

Parmi les pays à revenu élevé, le Royaume-Uni et le Canada ont un niveau d'endettement relativement élevé, selon l'indicateur de la dette brute de

l'ensemble des administrations publiques établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (OCDE 2019). L'endettement varie considérablement d'un pays africain à l'autre. Le Maroc affiche une dette publique équivalant à plus de 65 % de son PIB, tandis que le Nigéria – dont l'assiette fiscale est pourtant limitée – a maintenu la dette de ses administrations publiques à moins de 20 % de son PIB. On note également des variations importantes dans la taille du déficit d'investissement dans les infrastructures prévu de chaque pays (tableau 2.1). En combinant ces deux variables (la taille du déficit d'infrastructure et la marge de manœuvre financière des administrations publiques), nous obtenons une typologie permettant de mieux cerner la capacité de chaque pays d'investir dans ses infrastructures (tableau 2.2).

**TABLEAU 2.2 :** Typologie de la capacité d'intervenir pour résorber le déficit d'infrastructure

	MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE LIMITÉE	MEILLEURE MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE
Faible déficit d'infrastructure	« Faible déficit d'infrastructure et marge de manœuvre financière restreinte » (p. ex., le Canada et le Maroc)	« Faible déficit d'infrastructure et marge de manœuvre financière suffisante » (p. ex., la Chine)
Déficit d'infrastructure élevé	« Important déficit d'infrastructure et marge de manœuvre financière restreinte » (p. ex., le Nigéria)	« Important déficit d'infrastructure et marge de manœuvre financière suffisante » (p. ex., le Rwanda)



### 3. Perception des investissements directs étrangers



**Les investissements directs étrangers dans les infrastructures publiques peuvent également contribuer à la résorption du déficit d'investissement croissant dans les infrastructures d'un pays. C'est le cas surtout dans les pays africains, tels que le Nigéria et la Tanzanie, qui présentent d'importants déficits d'infrastructure, mais disposent de marges de manœuvre financières limitées pour intervenir.**

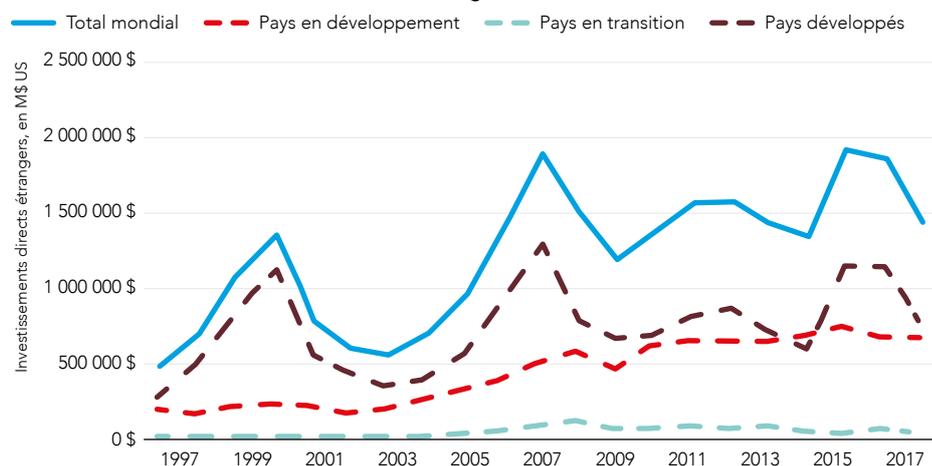
La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime que des investissements directs étrangers totalisant plus de 1,4 billion de dollars ont été effectués en 2017, ce qui représente une source potentielle importante de financement dans laquelle un pays peut puiser pour développer ses infrastructures publiques. Parallèlement, les flux d'investissements directs étrangers diminuent d'année en année depuis le niveau record de 1,9 billion de dollars qui avait été atteint en 2015. La tendance générale au protectionnisme explique en partie le recul des investissements directs étrangers à l'échelle mondiale en 2016 et 2017, un recul particulièrement marqué dans les pays développés. Dans certains de ces pays, on craint de plus en plus que certains types d'investissements directs étrangers nuisent à la sécurité ou aux intérêts nationaux, tout particulièrement à l'égard de certains types d'infrastructures publiques.

En revanche, les investissements directs étrangers dans les pays en développement et les pays en transition

sont généralement en hausse depuis le début du nouveau millénaire. Les administrations publiques africaines doivent prendre soin de trouver un juste équilibre entre la perception globalement négative à l'égard des investissements directs étrangers et l'impératif de réussir à financer des projets publics importants.

En 2019, les pays d'Afrique ont lancé leur premier indice de rendement des infrastructures (RisCura 2018). Cette donnée aidera les administrations publiques à comprendre les mesures à prendre pour inciter les investisseurs institutionnels à investir davantage dans les projets d'infrastructure en Afrique.

**FIGURE 3.1 : Investissements directs étrangers mondiaux, de 1997 à 2017**



Source : CNUCED (s. d.)

**Le sondage mené auprès des membres a révélé que la perception des professionnels de la finance à l'égard des investissements directs étrangers dans les infrastructures d'un pays varie considérablement selon la région du monde.**

Par ailleurs, elle donne une indication du rendement des investissements réalisés dans le secteur des infrastructures et devrait, en temps voulu, contribuer à la résorption du déficit d'infrastructure.

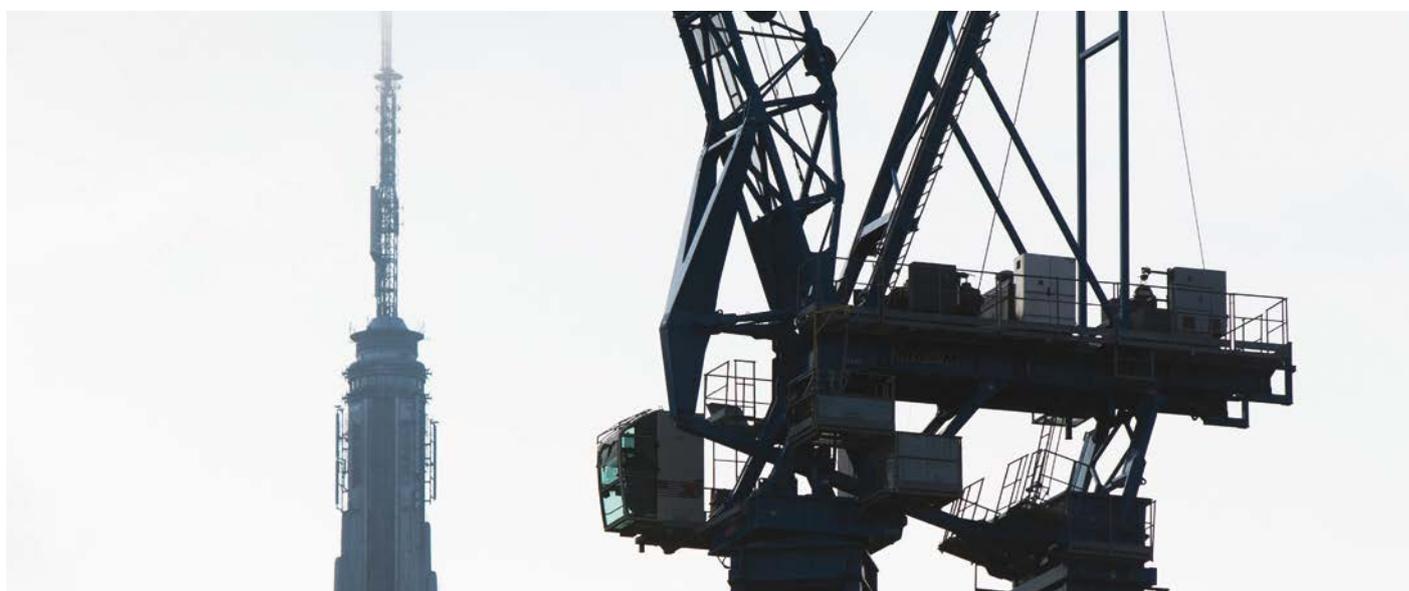
Le sondage mené auprès des membres a révélé que la perception des professionnels de la finance à l'égard des investissements directs étrangers dans les infrastructures d'un pays varie considérablement selon la région du monde. Seuls le Moyen-Orient et l'Europe centrale et de l'Est affichent une perception nette favorable quant aux investissements directs étrangers dans les infrastructures de leur pays – l'Europe centrale et de l'Est ayant la proportion la plus élevée de répondants dont la perception est positive. Les régions du monde où l'investissement direct étranger dans les infrastructures

préoccupe le plus sont l'Europe de l'Ouest (perception nette de -0,41), l'Amérique du Nord (perception nette de -0,39) et l'Afrique (perception nette de -0,11). Cette hésitation, en particulier dans l'Ouest, transparait dans les récentes décisions des pouvoirs publics – notamment l'adoption par le gouvernement allemand, en décembre 2018, de dispositions législatives élargissant le pouvoir qui lui est conféré d'examiner et de bloquer les investissements directs étrangers dans des secteurs stratégiques tels que la défense, les infrastructures essentielles et les technologies civiles liées à la sécurité informatique. Le décret adopté en Allemagne ramène à 10 % du capital, contre 25 % auparavant, le seuil permettant à l'État allemand d'examiner, voire de bloquer les investissements directs étrangers envisagés (Dentons 2018).

**TABLEAU 3.1 :** Quelle est votre réaction quant à l'investissement direct étranger dans la construction et l'entretien des infrastructures dans votre pays?

	AMÉRIQUE DU NORD	MOYEN-ORIENT	ASIE-PACIFIQUE	EUROPE CENTRALE ET DE L'EST	ASIE DU SUD	EUROPE DE L'OUEST	AFRIQUE	CARAÏBES
Préoccupé	46 %	27 %	35 %	33 %	43 %	50 %	44 %	44 %
Neutre	31 %	32 %	34 %	20 %	16 %	28 %	15 %	18 %
Favorable	18 %	36 %	27 %	43 %	38 %	17 %	39 %	36 %
Je ne sais pas	6 %	5 %	4 %	3 %	3 %	6 %	2 %	3 %
<i>Perception nette quant aux investissements directs étrangers</i>	-0,39	0,08	-0,14	0,14	-0,16	-0,41	-0,11	-0,13

Source : Sondage sur le déficit d'infrastructure à l'échelle mondiale; tous les répondants; n = 3 611



## 4. Le rôle du comptable dans la résorption du déficit

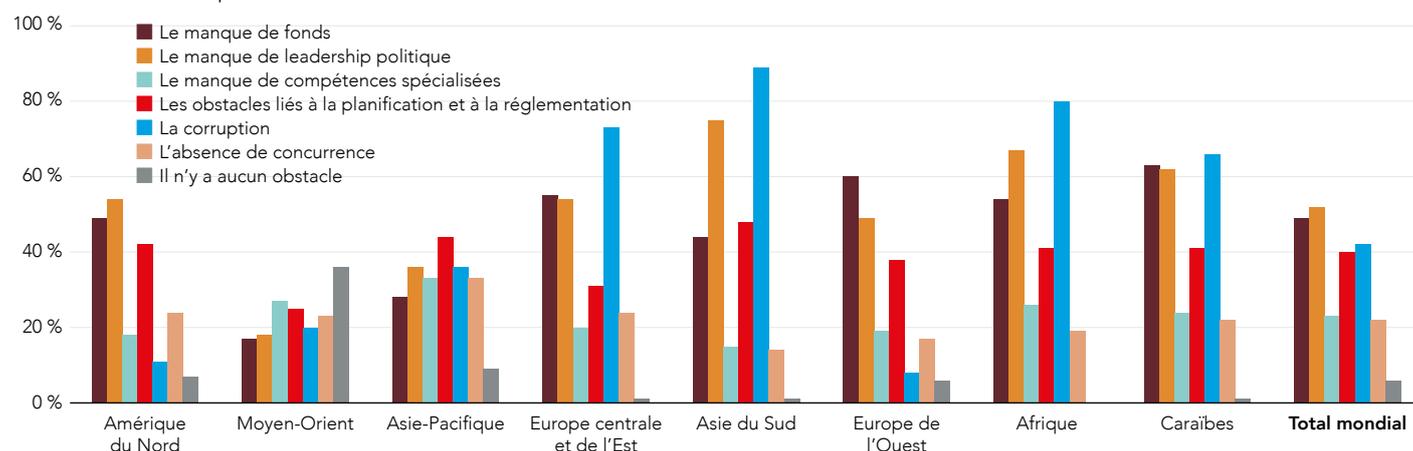
### OBSTACLES À LA SATISFACTION DES BESOINS EN INFRASTRUCTURE

Les répondants au sondage mené auprès des membres ont également été invités à indiquer quels étaient, selon eux, les principaux obstacles à la satisfaction des besoins en infrastructure dans leur pays. Les résultats de cette question varient beaucoup selon la région du monde. Par exemple, la corruption est considérée comme un problème sérieux en Afrique, en Asie du Sud, en Europe centrale et de l'Est et dans les Caraïbes, mais n'a été mentionnée que par 10 % ou moins des répondants en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest.

Étonnamment, l'insuffisance des ressources n'est pas toujours considérée comme le plus grand obstacle à la résorption du déficit. En Afrique, notamment, la corruption et le manque de leadership politique ont tous deux été classés comme étant de plus grands obstacles que le manque de fonds. Naturellement, l'importance de la mise en place de mécanismes de lutte contre la corruption, tels qu'une loi efficace sur la dénonciation, a également trouvé des échos dans les discussions de la table ronde. Un participant du Nigéria a fait valoir que « si la sélection des projets recevait toute l'attention dont elle devrait faire l'objet, cela contribuerait sans

équivoque à lutter contre la corruption et, par le fait même, à atténuer le déficit d'infrastructure ». Les principaux obstacles cités dans le sondage à l'échelle mondiale ont servi à analyser la façon dont les comptables peuvent le mieux intervenir pour permettre la résorption du déficit d'infrastructure. Le comptable est sans contredit un acteur essentiel dans la sélection et la planification des projets (au vu du manque perçu de leadership politique), le financement efficace des projets, ainsi que l'interaction entre les secteurs public et privé pour la réalisation des projets d'infrastructure (au vu des obstacles perçus liés à la planification et à la réglementation).

FIGURE 4.1 : Principaux obstacles à la satisfaction des besoins en infrastructure



Source : Sondage sur le déficit d'infrastructure à l'échelle mondiale; tous les répondants; n = 3 611

Le comptable devrait être au cœur du processus de planification, et pas uniquement dans le domaine des politiques en matière d'infrastructure.

### **PROJETS D'INFRASTRUCTURE ACTUELS : LE MEMBRE DE L'ÉQUIPE MANQUANT**

La fourniture efficace d'infrastructures publiques exige des administrations publiques qu'elles disposent d'une équipe de professionnels adéquate. Or, un message ressort clairement des discussions tenues en tables rondes : il manque souvent une personne importante dans les équipes de projets d'infrastructure – le comptable.

Le comptable devrait être au cœur du processus de planification, et pas uniquement dans le domaine des politiques en matière d'infrastructure. Le comptable est en mesure de traduire en chiffres des idées et des concepts, en ayant recours à des méthodes uniformes pour s'assurer que chaque option est évaluée en regard des autres en vue de l'atteinte des objectifs d'action des pouvoirs publics.

### **FUTURS PROJETS D'INFRASTRUCTURE : LE MEMBRE ESSENTIEL DE L'ÉQUIPE**

Dans le rapport mondial complet (ACCA et CPA Canada 2019) sont examinés les obstacles associés aux trois étapes fondamentales des projets d'infrastructure, soit la sélection, le financement et la réalisation des projets. Parce qu'il possède les compétences modernes nécessaires pour faciliter la levée des obstacles à chacune de ces étapes, le comptable joue un rôle essentiel dans la résorption du déficit d'infrastructure à l'échelle mondiale.

Voici les compétences de base qu'ont fait valoir les participants aux tables rondes.

#### **a) Planification et sélection des projets**

Le comptable :

- met au point la stratégie, définit les objectifs et veille à ce que ceux-ci soient atteignables (en tenant compte des contraintes financières et des possibilités de profit);
- établit des cadres et emploie des outils d'évaluation normalisés pour assurer la reddition de comptes, la transparence et l'établissement des priorités en fonction des besoins démontrés;
- examine les hypothèses posées à l'égard du projet et évalue les autres scénarios possibles;
- a recours à des mécanismes qui garantissent un comportement éthique et réduisent la corruption tout en fournissant une évaluation fiable des risques;
- contribue au processus décisionnel holistique des organisations en tenant compte de l'impact des changements climatiques sur la stratégie, les risques et la performance opérationnelle et financière, pour une meilleure résilience organisationnelle.

#### **b) Financement des projets**

Le comptable :

- étudie les options de financement durables, en tenant compte de l'adaptation aux changements climatiques et des besoins en matière de résilience;
- évalue la viabilité financière, cerne les incidences à long terme et met au point des stratégies d'atténuation des risques;

Peu importe le secteur, les comptables ont d'importantes compétences à offrir aux équipes de professionnels. Mais devant la possibilité que son rôle soit mal compris, comment le comptable peut-il faire pour se positionner au cœur des équipes de projets d'infrastructure?

- joue un rôle de visionnaire, en donnant aux décideurs son avis éclairé sur des questions relatives au cycle de vie et en les aidant à mieux comprendre ce qui, à long terme, distingue sur le plan financier le maintien des services et l'amélioration des services, ainsi que la façon dont l'amélioration des services peut accroître les pressions financières avec le temps;
- contribue à rendre le discours public plus clair et plus objectif, à sensibiliser la population aux risques possibles et à assurer une meilleure compréhension par les contribuables de la valeur des projets.

#### c) Réalisation et supervision des projets

Le comptable :

- met en place les mesures nécessaires au contrôle et à la surveillance;
- répartit les risques du projet entre les diverses parties d'un PPP de façon à réduire le risque moral;
- est soutenu par divers cadres de référence (p. ex., ICAS 2012; KPMG 2013) en matière de jugement professionnel et de déontologie qui favorisent la logique, la souplesse, l'uniformité, la fiabilité, la pertinence des éléments probants, l'objectivité de l'information et l'adoption de perspectives différentes afin d'éviter la prise de décisions précipitées, de même que le juste équilibre entre expérience, connaissances et émotions.

#### PROCHAINES ÉTAPES POUR LES ÉQUIPES DE PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Peu importe le secteur, les comptables ont d'importantes compétences à offrir aux équipes de professionnels. Mais devant la possibilité que son rôle soit mal compris, comment le comptable peut-il faire pour se positionner au cœur des équipes de projets d'infrastructure?

Voici ce que recommandent à cet égard les participants aux tables rondes :

- Promouvoir les compétences des comptables en tant que conseillers d'affaires stratégiques et membres essentiels de l'équipe professionnelle chargée des projets d'infrastructure, au même titre que les ingénieurs ou les architectes;
- Fournir aux comptables les moyens nécessaires pour faire valoir des arguments susceptibles de convaincre à la fois les dirigeants politiques et le grand public;
- Donner aux élus la possibilité d'obtenir auprès des comptables des formations en finance afin qu'ils comprennent les coûts réels qui sont en jeu et soient mieux outillés pour faire valoir des arguments financiers;
- Établir, aux fins de la sélection des projets, un processus de certification fondé sur l'expertise comptable;
- Concevoir et mettre en place des structures de gouvernance et des processus décisionnels plus clairs faisant intervenir la fonction finance;
- Instaurer pour les comptables des lois visant à protéger les dénonciateurs à l'échelle internationale.



## 5. Recommandations fondées sur les bonnes pratiques observées

Afin de lutter contre le déficit d'infrastructure croissant, le projet propose une variété d'observations et de bonnes pratiques internationales. Les sections ci-après se veulent un résumé des recommandations découlant de l'analyse effectuée dans le cadre du projet, qui démontre la variété des fonctions et des mesures que peuvent mener les comptables pour favoriser la résorption du déficit d'infrastructure.

### SÉLECTION DES PROJETS

Voici un résumé des recommandations formulées dans le rapport mondial (ACCA et CPA Canada 2019).

**Les administrations publiques devraient :**

1. mettre en place des organismes dirigés par des experts ayant pour mandat de prévoir les besoins en infrastructure et de recommander des projets en fonction de leur nécessité;
2. recueillir des données fiables sur le potentiel de service des infrastructures existantes et sur la performance des projets antérieurs;
3. ventiler leurs investissements dans les infrastructures de manière à présenter séparément les dépenses d'entretien et les dépenses liées à de nouveaux projets.

**Les comptables devraient :**

4. prendre les devants dans l'utilisation d'outils standards de sélection en vue de déterminer la nécessité et le degré de priorité d'un projet;
5. fournir des conseils quant à l'incidence distributive, et aux retombées sur le plan de la croissance régionale, de la sélection de tel ou tel

projet – on pourra se tourner vers le Japon pour un exemple de bonne pratique à cet égard;

6. intégrer des mesures d'adaptation et des considérations relatives à la résilience dans le processus de sélection des projets.

### FINANCEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Voici un résumé des recommandations formulées dans le rapport mondial (ACCA et CPA Canada 2019).

**Les administrations publiques devraient :**

7. envisager des solutions novatrices pour combler l'écart de financement, comme la récupération des plus-values, le financement participatif citoyen et d'autres mécanismes de financement générant des revenus;
8. demander aux institutions supérieures de contrôler de surveiller l'interaction entre les passifs hors bilan et les objectifs budgétaires pour favoriser une répartition plus efficace des fonds du secteur public;
9. faire concorder les plans d'infrastructure à long terme avec le processus budgétaire annuel afin de

réduire au minimum le recours aux capitaux privés, plus coûteux, et disposer de souplesse dans le cadre de leur budget d'investissement;

10. adopter la comptabilité d'exercice intégrale et tenir un bilan du secteur public afin de soutenir le processus décisionnel lors de l'établissement de politiques en matière d'infrastructure.

**Les comptables devraient :**

11. préconiser une approche plus holistique quant au maintien d'une discipline budgétaire en vue d'éviter les mauvaises décisions financières motivées par des « illusions budgétaires »;
12. mener un examen du bilan en vue de maximiser la valeur des actifs du secteur public;
13. produire un bilan intertemporel afin d'améliorer la prise de décisions à long terme et de favoriser la viabilité des finances publiques, comme le fait, par exemple, la Nouvelle-Zélande;
14. ventiler les actifs comptabilisés au bilan de manière à présenter séparément les actifs commerciaux, sociaux et financiers – en vue d'accroître le rendement des biens publics.

L'analyse de la capacité des administrations publiques à investir dans leurs infrastructures montre que l'aptitude à satisfaire les besoins en infrastructure varie d'un pays africain à un autre.

### RÉALISATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Voici un résumé des recommandations formulées dans le rapport mondial (ACCA et CPA Canada 2019).

#### Les administrations publiques devraient :

15. promulguer une loi efficace sur la dénonciation et professionnaliser la fonction finance du secteur public afin de permettre aux fonctionnaires de faire barrage aux comportements contraires à l'éthique pouvant faire échouer des projets d'infrastructure;
16. mettre sur pied des centres d'excellence pour assurer la coordination de l'expertise du secteur public en gestion des contrats, de sorte que n'importe quelle organisation publique du pays puisse s'appuyer sur des spécialistes au moment de négocier un contrat PPP;
17. envisager l'implantation de régimes de garanties pour les projets d'infrastructure importants à l'échelle nationale afin d'encourager les intervenants du secteur privé à participer davantage à des projets d'infrastructure.

#### Les comptables devraient :

18. mettre en œuvre un processus de surveillance et de supervision adéquat pour tous les projets;
19. préconiser leur intégration dans les équipes de professionnels chargées des infrastructures en faisant valoir leur expertise en gestion des risques.

#### Les organisations professionnelles devraient :

20. faciliter le transfert des connaissances entre le secteur public et le secteur privé dans le cadre d'événements de leadership intellectuel et de tables rondes.

En outre, si l'on compare les résultats de l'Afrique aux points de référence mondiaux, il semblerait que la façon dont est perçue la qualité des services d'infrastructure en Afrique se situe bien en deçà des niveaux obtenus ailleurs dans le monde. Qui plus est, il est manifestement essentiel de s'occuper en priorité de la

lutte contre la corruption dans la fourniture d'infrastructures publiques, la corruption et le manque de leadership politique ayant été cités dans le cadre du sondage comme étant les deux plus grands obstacles à la satisfaction des besoins en infrastructure en Afrique. Compte tenu de ce contexte difficile, il importe que les *politiciens s'allient à des experts, notamment les comptables, afin de définir une vision d'avenir pour la fourniture d'infrastructures*, et établissent une feuille de route réalisable pour l'atteinte de cet objectif.

L'analyse de la capacité des administrations publiques à investir dans leurs infrastructures montre que l'aptitude à satisfaire les besoins en infrastructure varie d'un pays africain à un autre. Sans conteste, les *responsables des finances publiques doivent s'attacher en priorité à contrer autant que possible l'économie clandestine et à augmenter l'assiette fiscale* de manière à dégager des ressources additionnelles qui pourront être affectées à l'investissement public dans les infrastructures.

Finalement, il a été démontré que la qualité médiocre des infrastructures en Afrique ralentit son développement économique (ONU-Habitat 2018). L'investissement direct étranger permet toutefois de combler une partie des manques à gagner, et compte tenu des contraintes budgétaires des administrations publiques, un tel apport restera essentiel pour la fourniture d'infrastructures publiques. D'un autre côté, le sondage mené auprès des membres a révélé que l'Afrique était l'une des trois régions du monde les plus préoccupées par le rôle de l'investissement direct étranger dans la construction et l'entretien des infrastructures. Par conséquent, *il sera capital que le comptable puisse mener des contrôles diligents et faire le suivi de l'incidence des investissements directs étrangers dans le pays concerné* afin de permettre la fourniture efficace de nouvelles infrastructures, et pour que les citoyens de chaque pays aient l'assurance que l'investissement direct étranger ne nuit pas aux priorités nationales.



# Conclusion

**L'Afrique est considérée comme l'une des régions du monde ayant la croissance la plus rapide, mais il lui faudra mettre en place des infrastructures de qualité pour permettre l'amélioration durable du niveau de vie sur l'ensemble du continent.**

Le déficit d'investissement dans les infrastructures de l'Afrique devrait s'établir à 1,59 billion de dollars US d'ici 2040, ce chiffre donnant un point de référence à viser pour répondre aux besoins en infrastructure sur le continent. Il y a là des occasions très intéressantes à saisir pour les investisseurs du monde entier. Dans la réalité, toutefois, lorsqu'un pays donne cher à répondre à ses besoins en infrastructure, le défi n'est pas d'atteindre un montant d'investissement théorique, mais plutôt d'adopter une vision pour l'avenir et la stabilité des politiques à long terme. Le pays peut alors combler son déficit de services en misant sur l'entretien des infrastructures existantes et en réalisant de nouveaux projets. En Afrique, la satisfaction des besoins en infrastructure passera par la construction de nouvelles infrastructures qui soutiendront sa croissance économique.

Actuellement, les administrations publiques ne disposent pas des ressources ni des capacités adéquates pour prendre des décisions systématiques à l'égard des infrastructures, puisqu'elles ne sont pas à même de tirer parti des avantages liés aux investissements et d'atténuer les risques importants liés à l'exécution de leurs projets d'infrastructure. L'une des solutions pouvant permettre d'éviter ces problèmes consiste à intégrer le comptable au cœur du processus décisionnel se rapportant aux projets d'infrastructure. Les compétences et l'éclairage particuliers d'un professionnel de la finance peuvent faire la différence entre la réussite et l'échec, celui-ci pouvant améliorer la sélection, le financement, la réalisation et la supervision des projets.



# Références

ACCA et CPA Canada (2019), *Comment les comptables peuvent contribuer à la résorption du déficit d'infrastructure à l'échelle mondiale : Pour de meilleurs résultats à toutes les étapes du cycle de vie des projets*, <[https://www.accaglobal.com/content/dam/ACCA\\_Global/professional-insights/Infra-gap/pi-global-infrastructure-gap.pdf](https://www.accaglobal.com/content/dam/ACCA_Global/professional-insights/Infra-gap/pi-global-infrastructure-gap.pdf)>, consulté le 20 mai 2019.

Banque mondiale (2019), Données ouvertes de la Banque mondiale, *Revenus fiscaux (% du PIB)*, <<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/GC.TAX.TOTL.GD.ZS>>, consulté le 7 février 2019.

Central Intelligence Agency (2019), *The World Factbook*, <<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/>>, consulté le 7 février 2019.

CNUCED (s. d.), *FDI Statistics*, <<https://unctad.org/en/Pages/DIAE/FDI%20Statistics/FDI-Statistics.aspx>>, consulté le 20 mai 2019.

Dentons (2018), *Foreign Direct Investments in Germany* [article publié sur le site Web], 20 décembre <[https://www.dentons.com/en/insights/articles/2018/december/20/foreign-direct-investments-in-germany?utm\\_source=Mondaq&utm\\_medium=syndication&utm\\_campaign=View-Original](https://www.dentons.com/en/insights/articles/2018/december/20/foreign-direct-investments-in-germany?utm_source=Mondaq&utm_medium=syndication&utm_campaign=View-Original)>, consulté le 20 mai 2019.

FMI (Fonds monétaire international) (2018), *Moniteur des finances publiques – Managing Public Wealth*, document pouvant être téléchargé à partir du site, <<https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2018/10/04/fiscal-monitor-october-2018>>, consulté le 5 février 2019.

GHI (Global infrastructure Hub) et Oxford Economics (2018), *Global Infrastructure Outlook*, document pouvant être téléchargé à partir du site <<https://outlook.gihub.org/>>, consulté le 4 février 2019.

ICAS (Institute of Chartered Accountants of Scotland) (2012), *A Professional Judgement for Financial Reporting*, <<https://www.icas.com/technical-resources/a-professional-judgement-framework-for-financial-reporting>>, consulté le 6 février 2019.

KPMG (2013), *Elevating Professional Judgment in Auditing and Accounting: The KPMG Professional Judgment Framework*, <[http://www.drillie.com/a544/kpmg/jdgmt/KPMG\\_ProfJudgment\\_Monograph.pdf](http://www.drillie.com/a544/kpmg/jdgmt/KPMG_ProfJudgment_Monograph.pdf)>, consulté le 6 février 2019.

OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) (2019a), *Dette des administrations publiques*, <<https://data.oecd.org/fr/gga/dette-des-administrations-publiques.htm>>, consulté le 7 février 2019.

OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) (2019b), Base de données, *Recettes fiscales*, <<https://data.oecd.org/fr/tax/recettes-fiscales.htm>>, consulté le 7 février 2019.

ONU-Habitat (2018), *The State of African Cities 2018: The Geography of African Investment*, document pouvant être téléchargé à partir du site <<https://unhabitat.org/books/the-state-of-african-cities-2018-the-geography-of-african-investment/>>, consulté le 20 mai 2019.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (2019), *Objectifs de développement durable* [site Web] <<https://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>>, consulté le 20 mai 2019.

RisCura (2018), *Africa's First Infrastructure Performance Index* [article publié sur le site Web], 14 novembre <<https://www.riscura.com/press-room/africas-first-infrastructure-performance-index/>>, consulté le 20 mai 2019.

## **PI-AFRICAN-INFRASTRUCTURE-GAP-FRE**

### **AVERTISSEMENT**

Le présent document, préparé par l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) et Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), fournit des indications ne faisant pas autorité.

L'ACCA, CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce document.

**ACCA** The Adelphi 1/11 John Adam Street London WC2N 6AU Royaume-Uni / +44 (0)20 7059 5000 / [www.accaglobal.com](http://www.accaglobal.com)

**CPA Canada** 277, rue Wellington Ouest, Toronto (Ontario) Canada M5V 3H2 / 1-800-268-3793 / [www.cpacanada.ca](http://www.cpacanada.ca)